

L'avis suivant est diffusé par le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard à la demande de la Commission de réglementation et d'appels de l'Île.

— PRIX DU PÉTROLE —

Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, le 21 mai 2021 - La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants. Ils seront en vigueur à compter de 0 h 1 le vendredi 21 mai 2021 :

- Le prix de l'essence, du mazout de chauffage et du diesel restera le même pour le moment.
- Le prix du propane augmentera de 0,6 cent le litre pour Irving Energy Distribution and Marketing et de 0,5 cent le litre pour Island Petroleum. Il restera le même pour Superior Propane, Kenmac Energy et Noonan Petroleum.

Avec les taxes, le prix à la pompe de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 130,4 et 131,6 cents le litre, et celui du diesel se situera entre 127,3 et 128,5 cents le litre.

Le prix maximal du mazout de chauffage sera de 95,1 cents le litre.

Le prix du propane se situera entre 81,8 et 82,9 cents le litre.

Pour connaître les prix actuels des produits pétroliers, visitez le site irac.pe.ca.

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 28 mai 2021.